



ACSEL
CONSEIL ÉLEVAGE
Donner du sens à la mesure



Bovi-Coop



Ain
**Génétique
Service**

Assemblées générales



assemblées générales 201



**Organisations
d'Élevage
de Ceyzériat**

AIN GENETIQUE SERVICE
BOVI COOP
ACSEL CONSEIL ELEVAGE

Programme

ASSEMBLEES GENERALES 2016

Assemblée Générale Ordinaire AIN GENETIQUE SERVICE

Rapport financier (Emeric BASSET)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport moral d'Alain VUAILLAT, Président AIN GENETIQUE SERVICE

Assemblée Générale Ordinaire BOVI COOP

Rapport financier (Patrick JOSSERAND)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport moral de Régis FAVIER, Président BOVI COOP

Assemblée Générale Extraordinaire BOVI COOP

Modification de l'article 14 : constitution du capital social

Assemblée Générale Ordinaire ACSEL CONSEIL ELEVAGE

Rapport financier (Didier PERTANT)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport moral de Michel PIVARD, Président ACSEL CONSEIL ELEVAGE

Rapport Technique commun

AIN GENETIQUE SERVICE - ACSEL CONSEIL ELEVAGE - BOVI COOP
avec la participation du GDS 01

*“Antibiorésistance : les enjeux pour
l'élevage”*

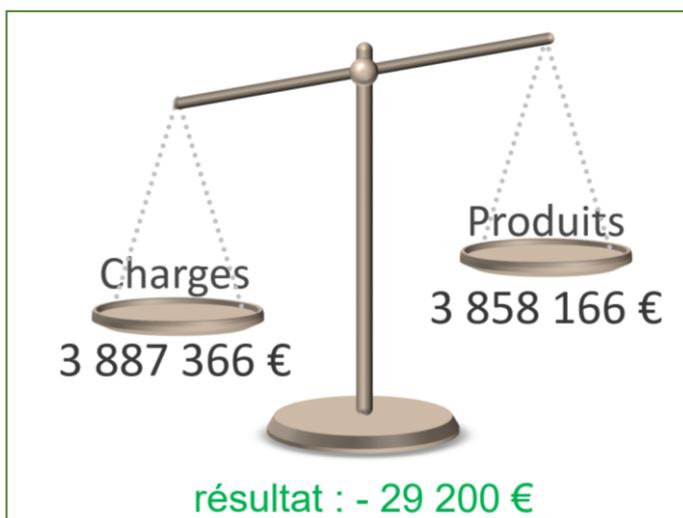
Jean-Yves MADEC

coordinateur du pôle antibiorésistance à l'Anses
agence nationale de sécurité sanitaire

Rapport financier

AIN GENETIQUE SERVICE

Sur l'exercice 2015/16 d'AGS, le total des produits s'élève à 3 858 166 contre 3 974 675 € en juin 2015. Il est en baisse de 2,93 %.



Le total des charges, en baisse également de 1,14 %, s'établit à 3 887 366 € contre 3 943 994 € en juin 2015.

Le résultat de l'exercice s'affiche à - 29 199,59 €.

TOTAL DES PRODUITS :

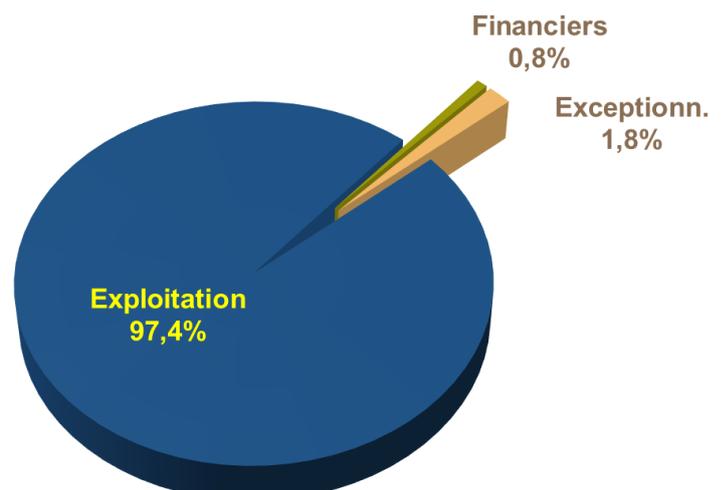
3 858 166 €

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3 756 787 € contre 3 766 151 € en 2014/15.

L'exploitation représente 97,37% du total des produits.

La baisse du chiffre d'affaires s'explique par la baisse de la vente de génétique et de la mise en place et les services associés.

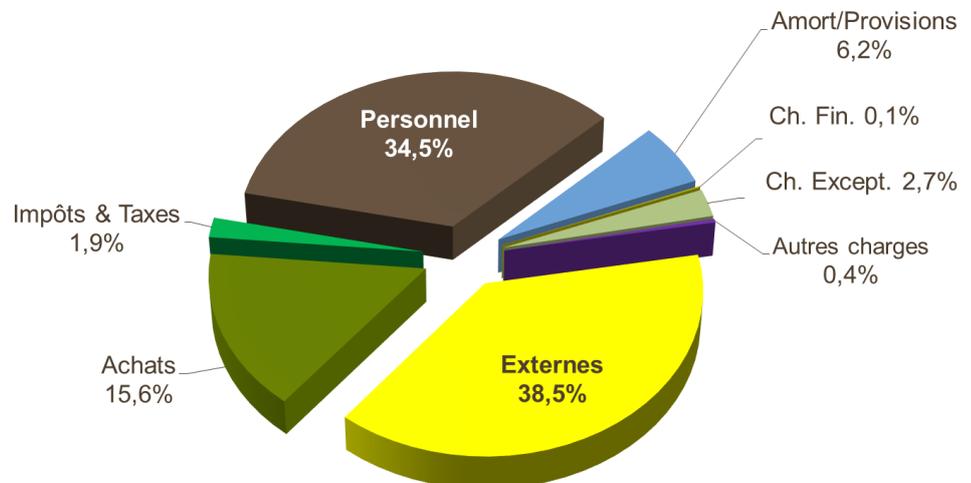
Les produits financiers diminuent de 2,8 K€ avec la baisse des taux de placement.



Quant aux produits exceptionnels qui s'élèvent à 69 642 €, ils constatent essentiellement la part d'AGS dans le résultat de la section "Génisses prêtes" de Bovicoop et la vente de véhicules d'inséminateurs d'occasion.

TOTAL DES CHARGES : 3 887 366 €

Les achats de marchandises et approvisionnements sont en hausse de 16%, en lien avec la progression du chiffre d'affaires sur la revente de produits.



Les autres achats et charges externes représentent 38,5 % du total des charges d'exploitation.

Les charges diminuent de 93 478 € par :

- l'arrêt de l'utilisation du personnel équin,
- la baisse des entretiens,
- la baisse de la sous-traitance,
- la baisse des locations.

Cette baisse cache une hausse des cotisations aux organismes de sélection.

La hausse du poste "Impôts, taxes et assimilés" s'explique par les dépenses de formation plus importantes.

Les charges de personnel sont en baisse de 43 016 €.

Les amortissements augmentent de 14 932 €, principalement sur le poste "véhicules".

Les charges financières augmentent de 1 115 €.

Les charges exceptionnelles sont en baisse de 40 K€ : moins de charges sur cessions d'immobilisations, moins de charges sur exercices antérieurs.

COMPTE DE RESULTATS 2015/16

Produits d'exploitation	3 756 787 €
Charges d'exploitation	3 776 871 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 20 084 €
RESULTAT FINANCIER	26 639 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 35 755 €
RESULTAT DE L'EX. AVANT REMISE	- 29 200 €
REMISE ADHERENTS	0 €
RESULTAT DE L'EX. 2015/16	- 29 200 €

Le compte de résultats 2015/16 de votre coopérative

AIN GENETIQUE SERVICE

fait donc apparaître :

. un résultat d'exploitation négatif à - 20 084 €

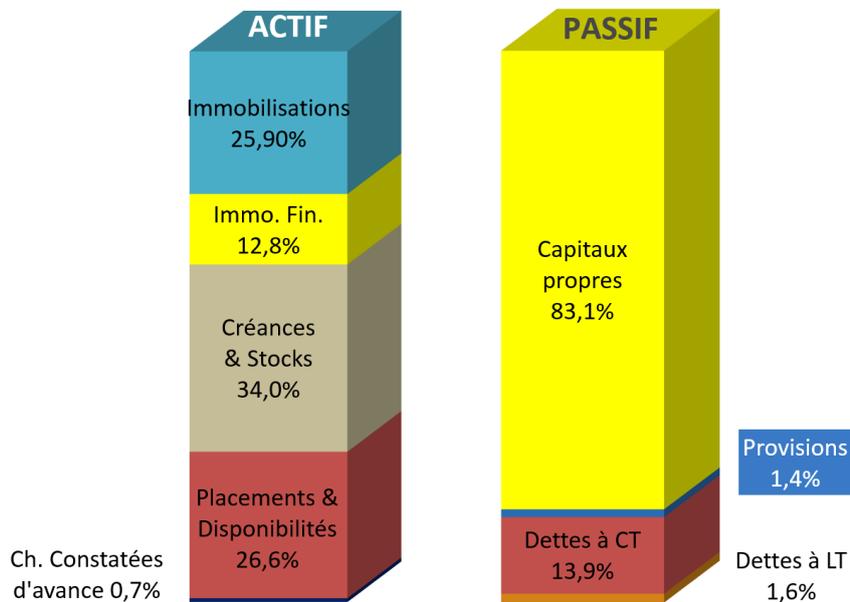
. un résultat financier de +26 639 €

9-décembre 2016

. un résultat exceptionnel négatif à
- 35 755 €

Le résultat final de l'exercice 2015/16 s'élève donc à - 29 199,59 €.

BILAN 2015/16



Total BILAN : 5 347 963 €

Au 30 juin 2016, le bilan d'AGS s'établit à 5 347 963 €.

ACTIF

Les immobilisations financières sont en baisse de 44 610 € (vente SCI + UCT).

Les immobilisations corporelles sont en baisse de 10 072 €. L'actif immobilisé se situe ainsi à 2 071 430 € et diminue de 2,56 %.

Les stocks augmentent de 9,82 % alors que les créances augmentent de 12,93 %. Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités représentent 26,62 % de l'actif.

PASSIF

Les capitaux propres progressent de 2,48 % avec les mises à jour de capital social, l'affectation du résultat de l'exercice précédent et l'enregistrement de la dévolution reçue suite à la liquidation de l'UTC (129 K€). Ils représentent près de 83 % du passif.

Les provisions diminuent du fait de la reprise d'une partie de la provision pour indemnités de fin de carrière.

Les dettes fournisseurs augmentent alors que les emprunts, autres dettes, dettes fiscales et sociales sont en baisse.

Rapport moral du Président Alain VUAILLAT

Nous venons de terminer nos assemblées de section, qui restent un moment privilégié dans la relation de la coopérative avec ses adhérents.

Vous avez tous conscience de l'ampleur de la crise que nous traversons, avec des conditions météorologiques peu favorables à la qualité des récoltes.

Pourtant, nous avons vu des éleveurs non résignés, mais qui s'interrogent sur les solutions à trouver pour assurer leur avenir. Nous avons aussi rencontrés beaucoup de jeunes éleveurs, qui se sont installés en 2016 ou qui vont le faire en 2017.

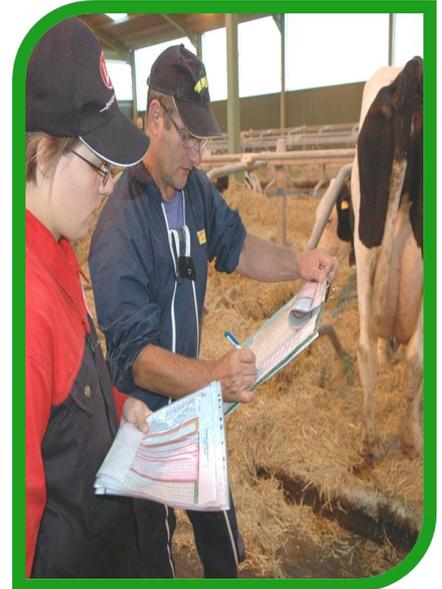
Dans ce contexte particulier, votre coopérative AIN GENETIQUE SERVICE réfléchit également à son avenir.

L'Europe agricole est en marche depuis la création de la CEE en 1957. 2016 sera une année charnière puisque l'adoption par le Parlement Européen d'un Règlement Zootechnique Européen, en juin dernier, fixe le cadre de la réglementation agricole des 27 Etats membres. Ce texte, d'inspiration de l'Europe du Nord, se veut très libéral et prendra effet le 1^{er} novembre 2018. Nous avons donc seulement 2 ans pour nous adapter. C'est tout le dispositif génétique actuel qui est remis en cause. Demain, n'importe quelle entité peut se déclarer Organisme de Sélection version Européenne, à condition d'assurer les missions suivantes : - la tenue du Livre Généalogique - la définition du programme de sélection - le contrôle de performances, - la mise en place d'une évaluation génétique - la publication des valeurs génétiques.

Ces missions pourront être effectuées par les Organismes de Sélection (OS) en propre ou par délégation. Chaque OS pourra travailler dans une ou plusieurs races.

A ce jour, toutes ces missions sont réalisées par des structures indépendantes et spécialisées, qui mettent en commun toutes leurs données pour assurer le calcul de l'indexation par l'INRA, le conseil en élevage mais aussi la recherche et le développement. Des discussions ont débuté en 2016 avec les structures nationales à savoir ALLICE, FCEL et Races de Frances, pour faire évoluer le modèle économique et être en conformité avec le Règlement Zootechnique Européen.

L'indexation était jusqu'ici prise en charge par l'Etat, ce qui risque à terme de ne plus être le cas. Qu'advient-il alors de l'indexation des races minoritaires si une entente nationale n'a pas lieu. Est-ce que la bipolarisation des ES en Prim'Holstein avec GENES DIFFUSION d'un côté et EVOLUTION de l'autre ne va pas leur donner une envie d'indépendance ? La race Charolaise pourra-t-elle harmoniser son indexation avec deux acteurs fortement concurrents, CHAROLAIS UNIVERS et GD ainsi que le HERD BOOK qui joue le rôle de trublion ? Veut-on une race Normande unie pour arrêter la chute de ses effectifs ?



Quant à la race Montbéliarde, nous avons bien avancé notre réflexion : il y aura 3 Organismes de sélection "OSUE" et une Association, qui aura en charge la gestion de l'indexation, la tenue du Livre Généalogique ainsi que la promotion raciale.

Le fonctionnement de cette Association se fera par commission indépendante et autonome et les 3 OS UE en assureront le financement.

Concernant les races de plus faible effectif, elles risquent fortement d'être dépendantes des décisions prises par les races majoritaires.

Vous imaginez facilement les difficultés de cette tâche... et toute la diplomatie et la stratégie qu'il va falloir déployer pour avoir en France un système génétique qui réponde aux besoins des éleveurs, à l'exportation et à un coût maîtrisé.

La situation économique de l'élevage est peut-être une chance pour faire prendre conscience aux responsables que les Trente Glorieuses sont révolues, que les éleveurs n'accepteront pas n'importe quoi, et qu'ils voudront payer le juste prix des services, qu'ils utiliseront demain.

Autre axe de réflexion pour AGS, la prévision de départ, fin 2017, de notre Directeur François MONTAGNON. Afin de maîtriser la charge salariale, nous avons décidé de continuer à avoir un Directeur à temps partiel et nous avons sollicité ACSEL CONSEIL ELEVAGE, qui aura le même dilemme que nous en 2018. Nous avons décidé d'avoir une direction commune, et ensemble, les missions de ce nouveau poste ont été définies, à savoir : direction de SORELVA et d'AGS en 2017, puis reprise du poste de directeur d'ACSEL en 2018. Nous avons fait appel à un cabinet spécialisé dans le recrutement pour nous aider dans notre choix. 10 candidatures ont été retenues et le choix final s'est fait le 8 novembre dernier sur Monsieur Gérard MUCKE. Bien connu dans le département, il est à l'heure actuelle Directeur de la FDSEA de l'Ain et de son journal l'Ain Agricole. Je lui laisserai le soin de se présenter à vous. Neuf mois de tuilage avec F. MONTAGNON lui permettront de prendre la mesure de son nouveau poste. Il pourra compter sur l'appui du conseil d'administration et du personnel d'AGS. Je lui souhaite bon courage et réussite dans ses nouvelles fonctions.

Malgré une baisse d'activité sensible sur la campagne écoulée, baisse qui semble se confirmer cet automne, nous avons fait le choix de remplacer chaque poste lors du départ de l'un de nos salariés. En effet, nous sommes une entreprise de services, avec une activité très irrégulière sur l'année voire sur la semaine. Nous devons donc être en capacité de gérer les pics de travail et les absences de personnel sans altérer la qualité du service rendu aux éleveurs.

Nous vous proposons aussi, cette année, une nouvelle technique d'insémination XtremiA, très gourmande en temps. C'est pourquoi Ornella CODA et Mélanie VALES ont été recrutées dans le groupe montagne, qui est désormais au complet. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel, qui fait tout son possible pour vous apporter le meilleur service. Quant à Florian MILLET, il va rejoindre le groupe Dombes pour un mi-temps tandis qu'il prendra en charge l'animation de nos deux syndicats de race Holstein et Montbéliarde.

Dans les conditions difficiles que nous vivons, il est indispensable qu'un climat de confiance soit installé entre les adhérents et les salariés afin que ces derniers vous aident à maîtriser les gains d'une génétique performante.

L'adresse mes félicitations à Delphine, inséminatrice sur la montagne, qui est toute jeune maman d'une petite Aurélia depuis le 21 octobre dernier.

Bien que tous les experts nous prédisent une amélioration des cours du lait en 2017 - ce que l'on souhaite fortement - le conseil d'administration d'AGS a décidé, pour la campagne 2016/17, de baisser le tarif de la mise en place de 5 €, ce qui représente une somme totale de 240 000 € d'aide directe redistribuée aux utilisateurs du service. Nous avons aussi reconduit les aides financières sur l'indexation et la création génétique, à savoir les aides pour la TE, pour la semence sexée et pour le génotypage des femelles.

Depuis plusieurs décennies, la technique d'insémination artificielle n'avait pas évolué. En janvier 2016, est apparue sur le marché le nouveau concept de l'insémination profonde appelé XtremiA. Cette innovation est le fruit de la recherche de deux coopératives de mise en place XR Repro et la CECNA. Elle consiste, grâce à une échographie, à vérifier si la vache est apte à être fécondée, et à l'aide d'une sonde souple montée sur le pistolet d'IA, à déposer la semence le plus près possible de l'ovaire choisi.

Nous avons décidé de déployer cette nouvelle technique d'insémination sur l'ensemble de notre zone car elle permet de gagner des points de fertilité, surtout en semence sexée, et de féconder certaines vaches à problèmes en IA conventionnelle. Tous nos techniciens échographes sont ou seront formés à cette nouvelle technique, qui demande plus de temps d'intervention et il ne faut pas rallonger le déplacement.

Nous adhérons à 3 ES concernant les races Prim'Holstein, Charolaise, Simmental et Montbéliarde. GENES DIFFUSION a signé un partenariat avec le groupe ORIGEN+, ce qui augmente de façon significative son poids dans l'activité Holstein et Normande. Ce surcroît d'activité sur un territoire comme la Normandie, dense en élevages va, permettre d'abaisser les coûts du schéma et de peser davantage face à EVOLUTION, le principal créateur de génétique PH. Dans le cadre du RZUE, cela devrait être une bonne chose.

En race Charolaise, la génomique a intégré la totalité de l'offre de services, ce qui va de pair avec une collecte de données efficace. C'est pourquoi le conseil d'administration d'AGS a décidé d'aider Bovins Croissance de l'Ain pour que les éleveurs continuent de peser leurs animaux à un coût raisonnable. Le groupe GENES DIFFUSION a également déposé un dossier pour devenir OS Charolais, dossier rejeté en septembre mais qui sera représenté en janvier prochain, l'objectif pour GD étant de devenir OS EU en race Charolaise dès 2018 afin de ne plus subir les pérégrinations du Herd Book.

Pour le groupe UMOTEST-COOPEX, l'année a été marquée par des ventes record à l'exportation de 6 500 000 doses et 7 400 génisses. Tout ceci a contribué à un très bon résultat financier, qui a été ristourné aux adhérents.

La demande en doses et animaux sur le marché mondial reste soutenue mais les problèmes sanitaires bloquent certains pays comme la Russie ou la Turquie, vers lesquels la FCO nous empêche de vendre des animaux dans de très bonnes conditions ou comme les Etats-Unis où Schmallenberg bloque les exportations de doses produits depuis 2011. Six ans, en génétique, c'est presque préhistorique et aucune institution nationale n'engage le déblocage de ce dossier concernant une maladie non réglementée.

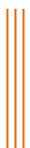
D'un point de vue technique, la station de donneuses des Soudanières a atteint son rythme de croisière et produit les 4 000 embryons attendus. Seul bémol, ils ne sont pas remis en place assez rapidement, ce qui va freiner le gain de progrès génétique. Il est donc prévu de verser une aide de 50 € pour toute pose d'un embryon issu de la station.

En ce qui concerne l'OS Simmental, le fonctionnement déjà en place se rapproche de celui du nouveau règlement européen. Reste à savoir si l'indexation restera sur une base franco-française ou si la race, très présente en Europe, adoptera le modèle Austro-germanique.

Les responsables de l'OS ont le souci de garder leur autonomie et de ne pas voir arriver un acteur nouveau dans la diffusion et la création.

Comme vous pouvez le constater, le chantier pour l'année 2017 est énorme mais au sein de nos Organisations d'élevage de Ceyzériat, nous avons la chance de travailler ensemble. Sur le site des Soudanières cohabitent déjà tous les acteurs des OS EU de demain. Une entreprise de sélection, une entreprise de mise en place, une entreprise de conseil en élevage, un GDS, mais aussi l'ARSOE régionale qui jouera un rôle déterminant dans la circulation des données.

En tout cas, j'ai le souhait que tous ensemble nous arriverons à mettre en place le Règlement Zootechnique Européen avec une véritable cohérence territoriale, dans le respect des éleveurs et des races.



Rapport financier BOVI COOP

Le COMPTE DE RESULTATS
de l'exercice 2015/16 fait apparaître :

- . un résultat d'exploitation négatif à - 54 277 €
compte tenu d'une dotation de 370 000 €
aux caisses de régulation pour compléments
sur apports aux éleveurs
- . un résultat financier positif de 71 062 €
- . un résultat exceptionnel excédentaire
de 50 391 €.

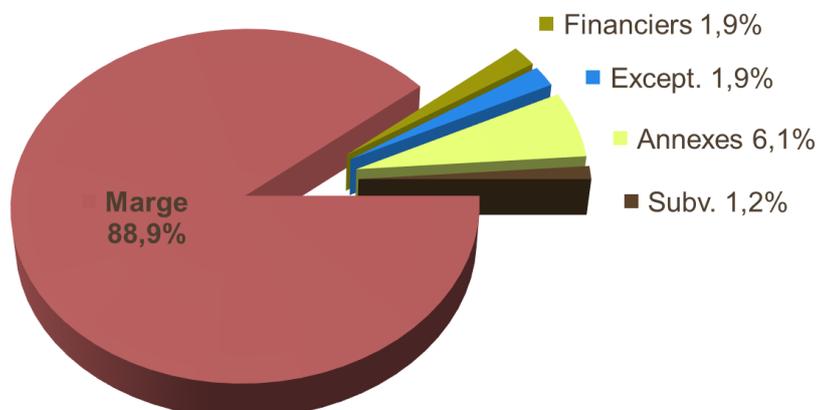


Produits d'exploitation	56 495 K€
Charges d'exploitation	56 549 K€
dont compléments sur apports	- 370 K€
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 54 K€
RESULTAT FINANCIER	+ 71 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+ 50 K€
RESULTAT DE L'EX. 2015/16	+ 67 K€

Le résultat net s'établit
à 67 175 €.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : 3 807 172 €

Le chiffre d'affaires est stable
et atteint 56 386 125 €.
L'activité du groupement spécialisé
représente 28,2% du chiffre d'affaires.



La marge commerciale globale est de 3 384 384 € après dotation aux caisses de régulation et représente 88,9% des ressources de fonctionnement de BOVI COOP.

Les subventions sont stables et s'élèvent à 46 626 €.

Les produits financiers sont en diminution à 71 062 €.

CHARGES : 3 739 997 €

Les charges de personnel correspondent à 31 ETP pour un montant de 1 768 124 €.

Les charges externes représentent le 2^{ème} poste de charges avec 1 252 623 €.

Les postes les plus importants sont : entretien véhicules, personnel mis à disposition, transports, déplacements et honoraires vétérinaires.

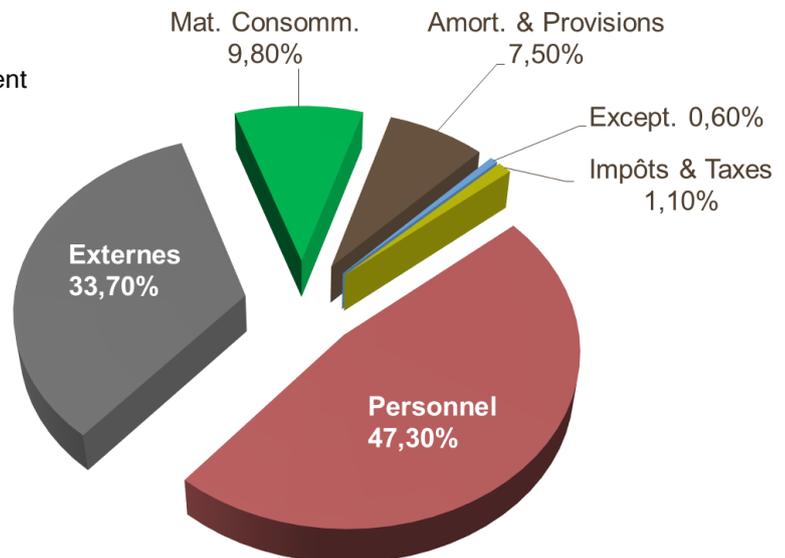
Les matières consommables sont constituées à 79% par le carburant pour un montant de 368 021 €.

Les amortissements s'élèvent à 271 256 €.

Les charges d'exploitation ont progressé de 2,2% par rapport à l'exercice précédent.

Sur le résultat de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé de doter les caisses de régulation à hauteur de 370 000 € :

- 170 000 € aux petits veaux et gros bovins en confiance
- 150 000 € aux Jeunes Bovins en contrat,
- 40 000 € aux veaux sevrés
- 10 000 € aux veaux de lait BRESSOU.

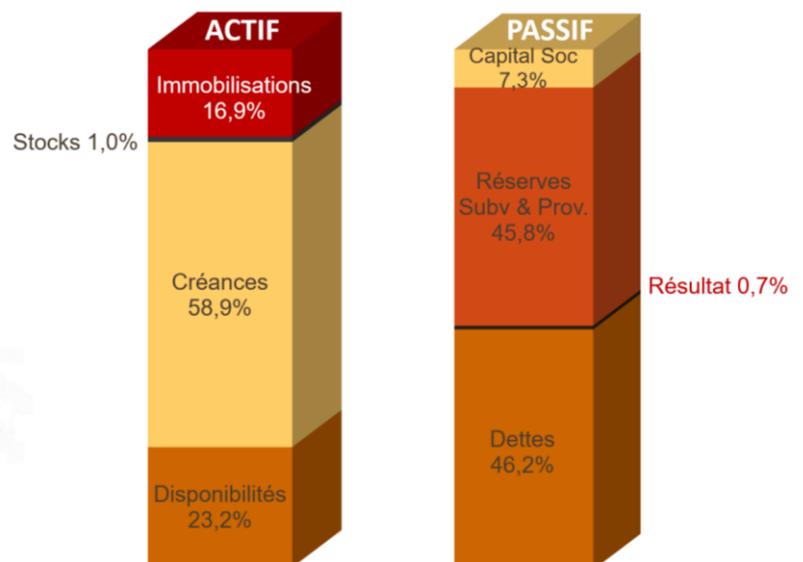


BILAN 2015/16

Le BILAN de BOVI COOP est satisfaisant.

Les capitaux propres (52,2% du Bilan) permettent d'assurer le fonctionnement de la coopérative dans des conditions acceptables et garantissent les règlements aux adhérents, quel que soit le risque client.

Les créances clients sont stables. Elles s'élèvent à 5 184 489 € au 30 juin 2016.



Total BILAN : 9 055 157 €

La trésorerie disponible, représente 23,2% de l'Actif.

Les dettes sont essentiellement des dettes fournisseurs.



Rapport moral du Président

Régis FAVIER

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Avant de retracer ce qu'a été l'exercice 2015/16 pour BOVI COOP, je tiens tout d'abord à remercier mon prédécesseur, Gilbert LIMANDAS.

En effet, Gilbert a assumé la présidence de notre coopérative durant plus de quinze ans avec force, passion et enthousiasme.

Acteur majeur du rapprochement de COPROVI avec BOVI COOP en 2000 (structures alors présidées par Jean PAGE et Guy MOISSONNIER), il a ensuite donné une dimension régionale à notre coopérative avec la fusion avec la CERL (Rhône) en 2007, puis avec la reprise de l'activité de collecte de COPELSA en Savoie. Il sera le moteur de la création de l'activité "Bressou", qui est le produit haut de gamme de BOVI COOP. Début 2012, il proposera au Conseil d'administration de mettre Yann LE SCOUEZEC à disposition de la laiterie d'Étrez. L'expertise de notre Directeur a permis de sauver un fleuron de la Coopération bressane.

Le bilan de ces quinze années est exemplaire et se devait d'être salué. Merci Gilbert.

En ce qui concerne le bilan de l'exercice écoulé, l'activité globale de BOVI COOP a été stable mais avec de fortes variations des effectifs commercialisés en fonction des catégories d'animaux. La crise laitière a entraîné un abattage massif de vaches de réforme. Cet afflux a provoqué une vive tension sur le marché des animaux de race à viande durant le second semestre de l'exercice. Le prix du kilo de carcasse des Jeunes Bovins Montbéliards s'est approché du prix de valorisation des vaches de réformes Montbéliardes, plongeant nos éleveurs spécialisés dans une période de doute.

Nous avons donc décidé, lors de notre Conseil d'Administration d'octobre, de soutenir très fortement les ateliers d'engraissement avec près de 270 000 € distribués d'ici la fin de l'année grâce aux caisses de régulation.

Et malgré tout, ceci n'est pas suffisant pour contenir l'érosion du nombre de mises en place en engraissement sur le début du nouvel exercice.

Nous avons également décidé d'attribuer un complément de prix de 50 € par génisse prête commercialisée entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2016 afin de combler une partie de la baisse de valorisation de ces animaux à l'export, suite à l'arrivée de la FCO sur notre territoire en septembre 2015.



Les résultats du programme OPTI'génisse sont là, avec une offre importante de femelles gestantes alors que les marchés sont inaccessibles à cause de notre statut sanitaire. Si la vaccination de l'ensemble du cheptel français avait été possible durant le printemps 2016, nous aurions pu éviter un automne calamiteux pour cette activité.

Je tiens à remercier ici l'ensemble du personnel de BOVI COOP qui, par ses efforts journaliers, permet à l'activité commerciale de continuer. Aucun signe de découragement de leur part alors que de nombreuses heures de travail sont nécessaires pour trier, alloter, tester, commercialiser des animaux issus de la zone réglementée.

Sommes-nous donc encore capables d'imaginer un avenir dans cette période plus que délicate ? Avec une crise agricole qui dure depuis trop longtemps pour l'agriculture conventionnelle, force est de constater que les produits commercialisés sous signe de qualité se portent mieux : AOC, Labels, Bio, mais aussi les marchés plus réduits et plus locaux comme le Bressou.

BOVI COOP s'efforce donc, chaque jour, de valoriser au mieux chaque catégorie d'animaux par l'intermédiaire de ses clients abatteurs: TROPAL, BIGARD, SICAREV mais aussi grâce à COOPEX pour les génisses prêtes.

La baisse régulière de la consommation de viande bovine et les problèmes sanitaires réduisent souvent nos efforts à néant. La création de la référence "Cœur de gamme" en races allaitantes sous l'impulsion de la Fédération nationale bovine doit permettre, dès 2017, de prouver qu'une nouvelle relation s'installe entre les différents acteurs de la filière viande bovine.

Nos clients recherchent des animaux de qualité, nous devons tout faire pour les satisfaire mais ceux-ci doivent comprendre qu'un prix rémunérateur est le moteur essentiel pour dynamiser nos adhérents.

Les filières agricoles subissent une mutation; les éleveurs peinent à redresser la tête mais cette crise aura permis de prouver aux consommateurs toute l'importance du monde agricole dans notre société.

Des nouvelles relations se créent, les producteurs se rapprochent des consommateurs par le biais des circuits courts et, demain, ce sont les coopératives qui vont se rapprocher du consommateur. Notre Directeur et notre Conseil d'administration se veulent acteur de ces nouveaux circuits de commercialisation et nous participerons au projet régional, qui se met en place.

Rapport financier

ACSEL CONSEIL ELEVAGE

Cet exercice 2015/16 se termine avec un résultat final négatif à - 19 538,34 €.

Le résultat d'exploitation négatif est amélioré par un résultat exceptionnel constitué de revente de matériel amorti et de ristournes sur exercices antérieurs.

COMPTE DE RESULTATS 2015/16

Produits d'exploitation	3 348 502 €
Charges d'exploitation	3 378 388 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 29 886 €
RESULTAT FINANCIER	- 23 828 €
Impôts s/ bénéfices	0 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 176 €
RESULTAT EX. 2015/16	- 19 538 €

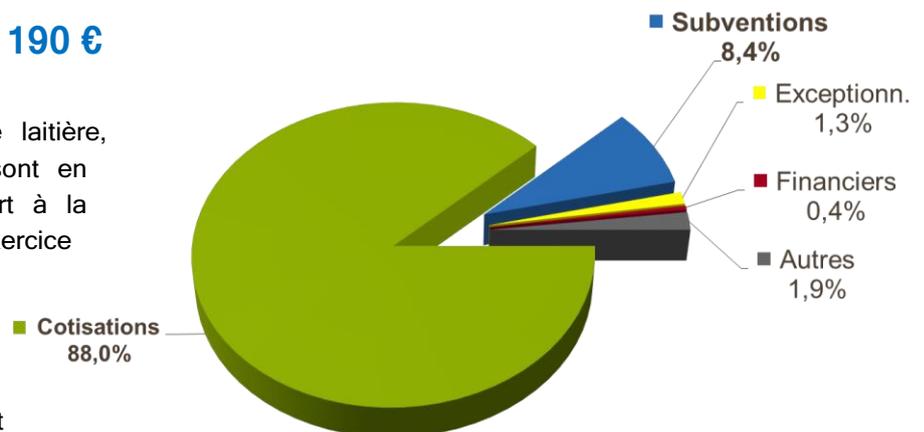
Le résultat financier négatif est constitué des escomptes pour nos adhérents, qui ont réglé leur cotisation chaque mois ou en début d'année.

Le coût de la fusion approche les 50 K€ et participe pour partie au résultat d'exploitation négatif.



PRODUITS : 3 406 190 €

Dans un contexte de crise laitière, les produits d'exploitation sont en baisse de 3,6% par rapport à la situation consolidée de l'exercice précédent de l'Ain et de la Saône-et-Loire,



Les cotisations représentent l'essentiel des produits. Elles regroupent :

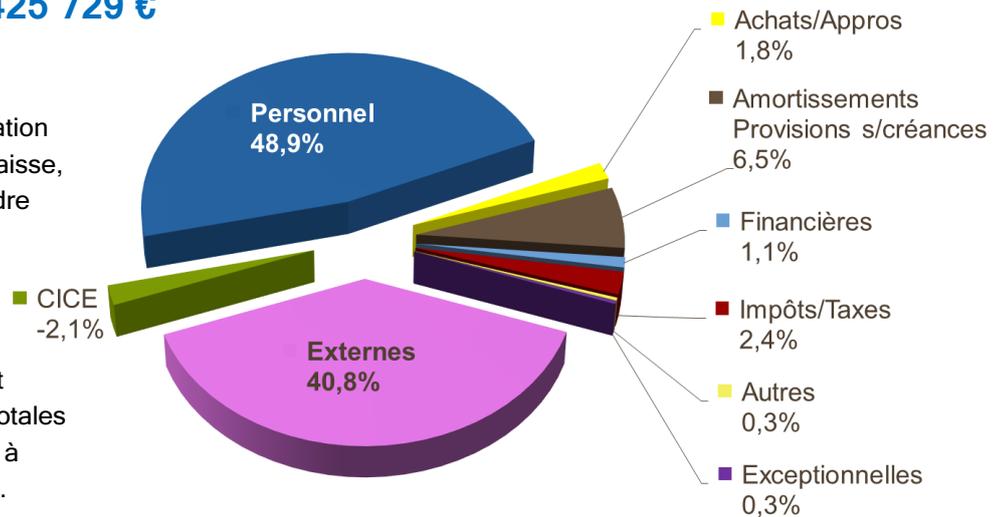
- . les cotisations "contrôle de performances" pour 60%
- . les cotisations "conseil" pour 20%
- . la vente de services à l'extérieur pour 10%.

Les subventions représentent 8,4 % de nos produits et nous viennent, pour la majeure partie, du Conseil Départemental de l'Ain et d'actions régionales soutenues dans les programmes CROF, PEP ou FAM.

CHARGES : 3 425 729 €

Les charges d'exploitation sont également en baisse, mais dans une moindre mesure par rapport aux produits.

Les charges de personnel représentent 48,9% des charges totales et se sont adaptées à l'évolution de l'activité.



Les charges externes représentent 40,8% du total et sont constituées, en partie, des coûts d'analyses et des coûts de traitement informatique.

Le CICE est très important pour ACSEL et représente 2,1% des charges.

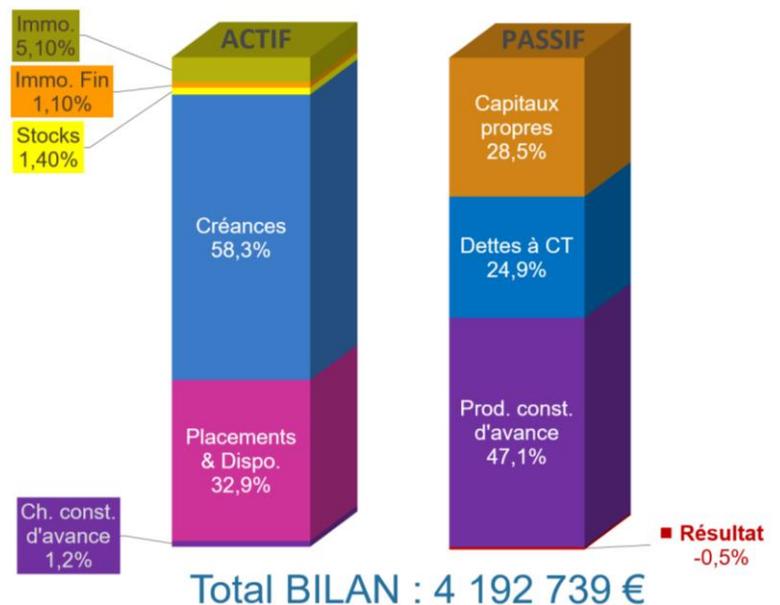
Les autres charges cumulées représentent 12,4% du total dont 13 K€ pour les amortissements de matériel en lien avec nos équipements dans la liste de pesées électronique.

BILAN 2015/16

La structure du Bilan d'ACSEL CONSEIL ELEVAGE est aujourd'hui solide après une fusion réussie entre l'Ain et la Saône-et-Loire.

L'Actif est composé essentiellement des créances et des disponibilités.

Le Passif est composé des dettes pour 24,9%, des cotisations constatées d'avance pour 47,1% et des capitaux propres pour 28,5%.



Au regard de ce Bilan, et dans un contexte d'économie laitière très difficile pour les producteurs, nos adhérents, nos tarifs n'évolueront pas en 2017.

Rapport moral du Président Michel PIVARD

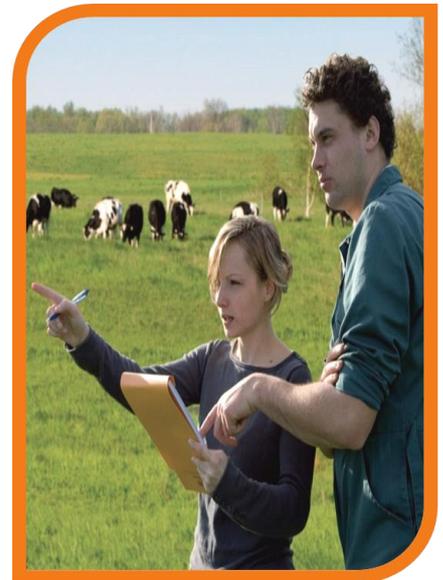
Chers adhérents, Chers collègues, Chers invités, nous sommes aujourd'hui rassemblés en assemblée générale pour la première année d'existence d'ACSEL puisque cette association résulte de la fusion entre Ain Conseil Elevage et Saône-et-Loire Conseil Elevage, votée en AGE en décembre 2015.

C'est une naissance dans un contexte difficile. La sortie du régime protecteur des quotas laitiers avait été annoncée délicate mais personne n'avait imaginé une surproduction de 5 % et un tel effondrement des prix du lait.

Biensûr, il reste les productions en AOP, dont le "P" de protégé justifie les contraintes de production de ces signes de qualité. Pour presque tous les autres producteurs, les prix du lait ont été catastrophiques. A cela, s'est ajouté une année climatique aussi anormale. Un excès d'eau et des inondations au printemps puis une sécheresse de début d'automne. Les fourrages comme pour toute année humide sont très pauvres et ne permettent pas des productions bien élevées cet hiver. Dans ce contexte de moindre production, la tendance du marché du lait est à l'assainissement et les cours reprennent progressivement. Nous avons apporté nos services aux adhérents dans ce contexte de crise. Une bonne partie de notre temps a été consacrée à un accompagnement social des éleveurs tant la crise a déstabilisé le monde de l'élevage.

Espérons voir en 2017 un niveau de prix qui permette enfin de couvrir les coûts de production et de redonner un peu d'espoir aux producteurs. Avec cette crise, l'analyse du coût de production devient un élément essentiel de gestion d'entreprise pour ceux qui veulent maîtriser au mieux leur marge. Depuis 7 ans, nous utilisons le même outil normalisé de l'Institut de l'Elevage pour permettre des comparaisons sécurisées. Notre base de comparaison est constituée de 800 dossiers à ce jour. Nos conseillers sont formés à cette méthode ne demandant aucune saisie par l'éleveur et qui valorise les données collectées par ailleurs. Pour tous ceux qui souhaitent comparer leurs données en groupe, nous assurons l'animation de 7 à 10 groupes tous les ans. Comme nous n'avons aucun produit à vendre, le plan d'actions n'est pas suspect d'intérêts commerciaux. Ces raisons me permettent d'affirmer qu'ACSEL propose le meilleur service technico-économique pour gérer son exploitation. Et c'est un outil essentiel pour tout chef d'entreprise dans ces périodes de crise.

Malgré ce contexte, nous avons des chantiers qui nous ont apporté beaucoup de satisfactions cette année.



Le laboratoire MAEL sur le site des Soudanières à Ceyzériat, a démarré le 4 janvier, directement en pleine production sans aucun dysfonctionnement. Nous avons relevé le défi de passer du jour au lendemain à 5 000 analyses par jour avec succès, en assurant le meilleur niveau de qualité reconnu au niveau A après l'audit du laboratoire par France Génétique Elevage. Les délais de rendu de résultats ont été divisés par deux.

L'inauguration des locaux, en mai dernier, a été l'occasion de remercier le Conseil Départemental de l'Ain de son précieux soutien. Je dois également remercier et féliciter notre partenaire, le laboratoire de Poligny pour leur efficace collaboration, sans laquelle nous ne pouvions réussir ce projet. Je remercie tout particulièrement Mme Buthod, Directrice du LDA 39 pour son investissement à la réussite de MAEL.

Avec ce laboratoire, le site de Ceyzériat affiche son ouverture pour associer ses voisins dans la gestion d'un site régional d'élevage. MAEL regroupe en effet, les analyses de nos collègues de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche. Le Président du laboratoire est Thierry Deygas, également Président de Drôme Conseil Elevage.

Un autre chantier en réussite : la liste de pesées électronique qui consiste, je vous le rappelle à identifier l'animal par une boucle pâtureur Rfid, une puce Rfid dans le flacon d'échantillon, le tout lu et enregistré pendant la traite sur un Smartphone. Nous avons déjà revendu le concept et le logiciel à La Normandie, les Deux Sèvres. Maintenant c'est l'Alsace, la Haute-Marne et la Moselle, qui souhaitent utiliser cet outil.

Dans le monde de la génétique, nous sommes en transition puisque le nouveau règlement RZUE doit prendre effet fin 2018. Nous participons activement à construire les futures relations au sein de ce système. Nous avons déjà organisé des rencontres avec nos collègues de l'IA pour trouver notre place. La collecte de l'information doit se réorganiser en conséquence et nous voulons anticiper ce changement d'organisation.

Pour des raisons commerciales, qui répondent aux aspirations des consommateurs soucieux de l'impact environnemental de la production, les entreprises laitières s'intéressent de plus en plus aux conditions de production. Notre partenariat actif et gagnant-gagnant avec Bressor a été reconduit dans un cadre de relations historiques de grande confiance. Nous poursuivons ce partenariat au profit des éleveurs qui s'adaptent ainsi aux exigences du marché.

Pour le volet conseil, nous avons été particulièrement actifs cette année. L'autonomie alimentaire intéresse de plus en plus d'éleveurs. Nous avons proposé beaucoup d'actions collectives dans ce domaine, et nous nous sommes réorganisés pour spécialiser une conseillère, Camille Olier, à gérer toute cette action, ce qu'elle fait avec compétence, dynamisme et forte reconnaissance du terrain.

Camille a conquis la confiance des éleveurs adhérents par sa réactivité, sa proximité et son investissement. Nous poursuivons sur cette lancée en 2017 en entraînant de nouveaux groupes à réfléchir à leur stratégie de production.

Permettez-moi de saluer également le travail de toute l'équipe d'ACSEL Conseil Elevage, de Jean-Marie Nicolas et Michel Place à l'ensemble des femmes et des hommes de notre structure au quotidien sur le terrain, au contact des éleveurs qui assurent chaque jour leur mission malgré un environnement pas facile avec les difficultés du moment. Merci à vous.

Depuis l'après-guerre, nous avons fait un usage sans limite des antibiotiques aussi bien en médecine humaine qu'en médecine animale. Ce sont les mêmes bactéries que nous combattons avec ces médicaments. Mais avec le temps, ces bactéries ont appris à se défendre et à résister aux traitements antibiotiques. Cette antibiorésistance est un peu de notre faute car chaque mauvaise utilisation participe à la diffusion de cette résistance. Elle devient aujourd'hui si fréquente, encore plus dans certains pays, que des catastrophes planétaires sont envisagées prochainement. Dans un proche avenir, nous ne pourrons plus soigner et guérir comme c'était le cas avant la découverte des antibiotiques des années 40; nous risquons des décès humains en nombre pour de banales maladies. Pour nos animaux, il nous faut trouver des solutions alternatives. Ce n'est pas simple et cela demande encore des années de recherche.

Pour sensibiliser nos adhérents à ces questions, nous avons sollicité une compétence nationale reconnue au plus haut niveau en la personne du Dr Jean-Yves MADEC, Directeur de recherche et Chef de l'unité antibiorésistance à l'ANSES. Nous l'inviterons à nous présenter ce thème et répondre à nos nombreuses questions.



Rapport technique



La fusion de l'Ain et de la Saône-et-Loire a fait suite à une longue collaboration au cours des années antérieures.

Dans une logique de proximité et d'efficacité, les **5 équipes de 4 Conseillers se répartissent sur tout le territoire.**

Les 50 agents de pesées à temps partiel sont gérés au sein de ces équipes.

Les compétences et les spécialisations sont réparties entre membres de l'équipe.

Le profil entre conseiller et élevage est optimisé autant que possible pour que les compétences soient valorisées au mieux. Des techniciens spécialisés sur des missions spécifiques (audits, contrôle machines à traire...) interviennent sur toutes les équipes voire à l'extérieur dans d'autres départements.

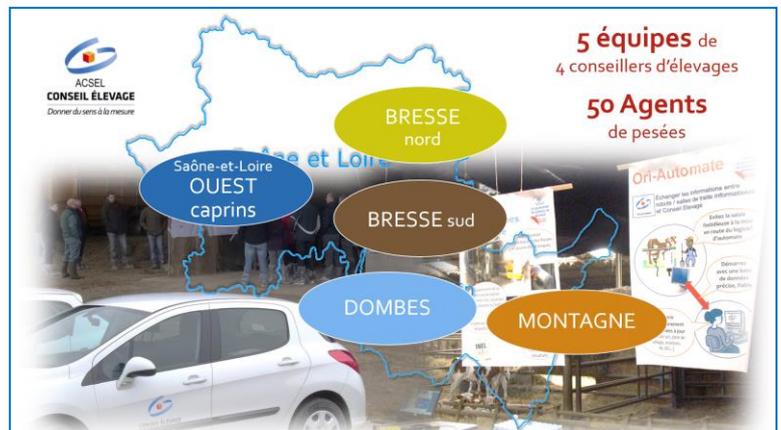
Le suivi des élevages caprins a été totalement réorganisé autour de spécialisés pour une logique de performance, même si la dispersion de ces élevages sur tout le territoire est une contrainte forte.

L'acquisition de données contrôle de performances, événements et autres informations, passe de plus en plus par des outils informatiques.

Ori-automate est surtout utilisé dans les systèmes Robot et facilite l'échange d'informations.

Dans les élevages en traite classique, la liste de pesées électronique avec pâturons, smartphone et lecteur RFID était déployée au 30 juin dans plus de moitié des élevages.

L'objectif est de simplifier et de sécuriser les opérations de pesées. Nous avons pour objectif de terminer le déploiement en 2017 en formant les derniers agents de pesées.



**Avec 44 337 IAP,
AIN GENETIQUE SERVICE
affiche une légère baisse
d'activité de -2,5%**

par rapport à l'exercice précédent.

Le taux de non-retours s'améliore en atteignant 63,2% à 90 jours.

L'évolution des inséminations continue d'être inégale d'une zone à l'autre du département : stabilité en

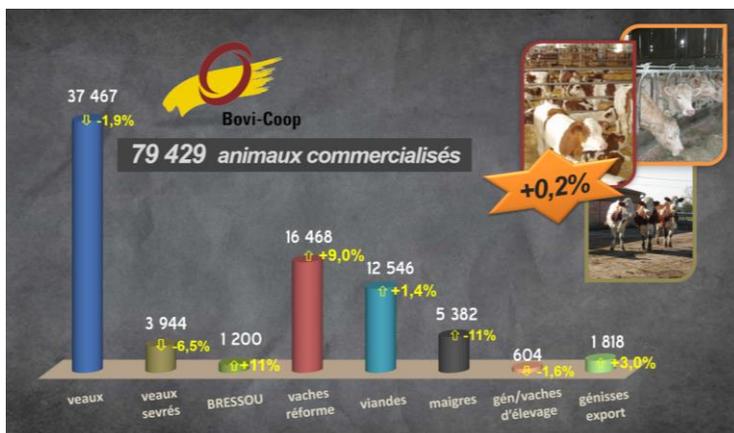
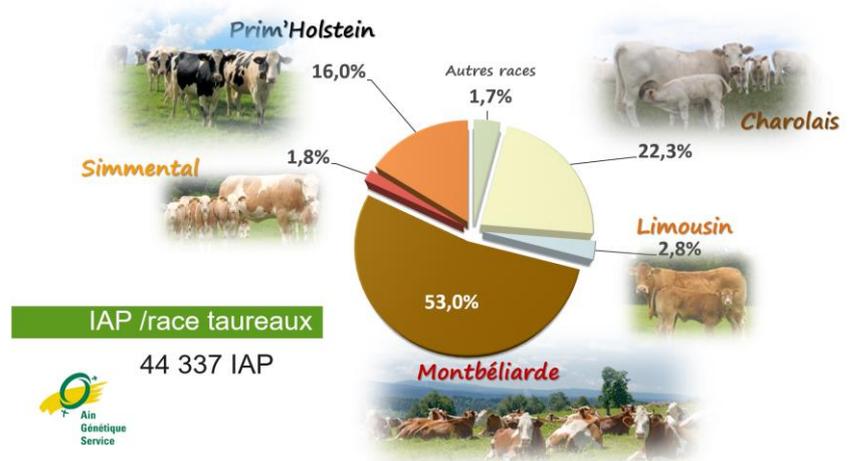
Bresse alors que l'on perd de l'activité en Dombes ainsi qu'en Montagne.

Plus de la moitié des inséminations est réalisée avec de la semence de taureaux Montbéliards. Sur la campagne 2015/16, le Montbéliard race pure affiche tout de même une baisse de 6%.

L'utilisation de la semence sexée, qui permet d'inséminer ses meilleures femelles en race pure, semble arriver à un palier alors que le croisement industriel est demandé pour un nombre croissant d'animaux plus ordinaires. Le Charolais race pure est en baisse de 2,6% alors que le Limousin augmente de 13%. Le Blanc Bleu Belge fait l'objet d'une demande accrue pour le croisement industriel, qui a globalement augmenté de 17%.

La génomique fait désormais partie intégrante de nos schémas de sélection. Ainsi, ce sont près de 80% des inséminations Montbéliardes et 75% des inséminations Prim'Holstein, qui sont réalisées avec de la semence de jeunes taureaux.

Par ailleurs, 58% des mises en place ont été réalisées avec des paillettes de taureaux génomiques en Simmental et 22% en Charolais Elevage avec la gamme Premium de GENES DIFFUSION lancée en 2014.



L'activité de BOVI COOP s'est stabilisée sur cet exercice avec des niveaux d'activités très variables suivant les catégories d'animaux. La collecte des petits veaux en ferme est stable. Si nous perdons 1,9% d'activité dans cette catégorie, ce sont les achats de veaux par le groupement de producteurs pour élevage en veaux sevrés, qui sont en baisse.

La baisse de 6,5% des ventes de veaux sevrés, quant à elle, est liée aux difficultés rencontrées sur les marchés d'exportation du fait de la Fièvre Catharrale Ovine.

Les achats de vaches de réforme, en forte hausse, traduisent les effets de la crise laitière.

Notre activité de commercialisation de bovins viande (génisses et vaches de race à viande, jeunes bovins) se stabilise à +1,4% avant une assez nette diminution attendue sur les années à venir.

Notre activité génisses prêtes est en légère baisse, essentiellement par manque de marché intérieur dû à la crise laitière. Les marchés export, malgré les difficultés générées par la crise FCO, sont restés stables en volume jusqu'à fin mai.

La **liste de pesées électronique**, que nous avons mise au point, s'est largement diffusée auprès de nos collègues. C'est une innovation d'importance en termes de facilité et de qualité de travail. Après la Normandie et les Deux-Sèvres, ce sont l'Alsace, la Haute-Marne et la Moselle qui viennent de décider d'utiliser ce logiciel. De plus en plus nombreux à partager ce même outil, nous pouvons plus facilement imaginer des évolutions et compléments d'utilisation.

Nous avons aujourd'hui **70% des adhérents utilisateurs du rendu de résultats par voie électronique avec notre outil Mil'Klic**. C'est un outil très performant où toute l'information, y compris les historiques, est disponible en ligne. Cet outil est également partagé sur une large zone comprenant nos collègues normands. Le service s'enrichit chaque année de nouvelles fonctions répondant aux demandes des utilisateurs.

En caprin, nous avons rénové l'outil éleveur Caplait pour suivre les résultats du cheptel et des animaux.

En bovin comme caprin, toutes nos procédures sont vérifiées et validées par le système de management de la qualité. L'audit 2016 nous a confirmé la maîtrise de nos opérations.

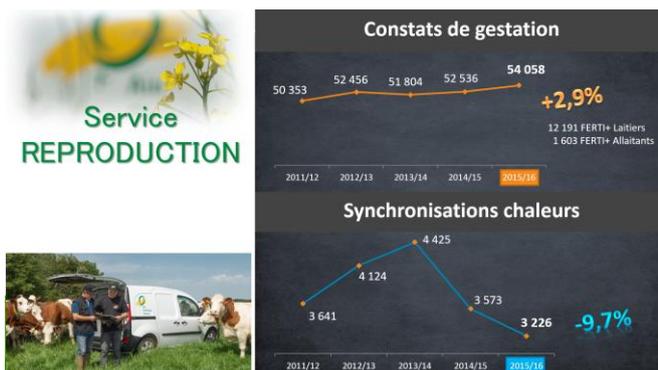
Le 4 janvier 2016 démarrait en pleine production notre **nouveau laboratoire d'analyses laitières, MAEL**. Les deux objectifs, qui justifiaient cette création de laboratoire - objectifs de qualité et de délais - sont atteints dès le démarrage.

Les deux audits du laboratoire ont permis d'être reconnu en qualité A la plus haute note.

Ce résultat résulte du choix de collaboration avec le laboratoire de Poligny, qui encadre avec compétences, les opérations d'analyses et la qualité du laboratoire. Le second objectif de délai de rendu de résultats est également atteint et permet aujourd'hui de démontrer que nous avons réduit de moitié ce délai passant de 5,7 à 3,2 jours. Aujourd'hui, nous préparons de nouvelles analyses sur le flacon prélevé tels que l'acétonémie et le test de gestation.



Les 10 961 doses de semences sexées mises en place sur l'exercice confirment l'intérêt pour cette technique Les semences sexées femelles sont de plus en plus utilisées : elles concernent 23,2% des IA MO, 16% des IA PH et 14% des IA SF. AGS dispose désormais de semence sexée dans pratiquement toutes les races. Des paillettes sexées mâles commencent à être utilisées en Charolais race pure pour donner naissance à de futurs taurillons ainsi qu'en Charolais croisement pour obtenir de très bons veaux de boucherie de type Bressou.



L'**activité échographie**, qui a connu une évolution très dynamique depuis son lancement il y a 10 ans, arrive maintenant à un palier.

Les 54 058 constats de gestation ou constats d'involutions sont à rapprocher des 44 337 IAP réalisées par la coopérative pour se rendre compte que le suivi reproduction est très présent sur le terrain.

60 élevages sont abonnés à FERTI+, qui permet un suivi précis des femelles mises à la reproduction.

Les synchronisations des chaleurs affichent, cette année encore, une baisse sensible de près de 10%. Les trois méthodes pour lesquelles AGS est agréée dans son PSE permettent de répondre aux demandes très diverses du terrain, vaches ou génisses laitières, allaitantes, receveuses d'embryons...

Les prix d'achat de tous les types de bovins sont en baisse; ils traduisent bien eux-aussi la crise traversée par notre secteur d'activité.

La dégradation est notamment très marquée pour les génisses prêtes, dont les tarifs étaient en hausse constante depuis 3 ans sous l'effet de la demande Turque et Russe. Les prix des génisses de race à viande et des Jeunes Bovins sont également en baisse de 3 à 5 %, mais les éleveurs ont en partie compensée cette baisse par l'alourdissement des carcasses.



Sur cet exercice, 74 éleveurs ont adhéré à **OPTI'génisse** pour 812 génisses exportées : 15 éleveurs ont bénéficié de la remise de tarif sur le suivi des génisses assuré par ACSEL, 48 éleveurs ont bénéficié de l'aide d'AGS sur les achats de semences sexées pour un montant total de 12 364 €, 25 éleveurs ont bénéficié de l'aide de 40 € par génotypage d'une génisse vendue à Bovi Coop, et 248 génisses ont profité de l'aide du GDS de l'Ain au dépistage de la BVD.

Au total, l'aide de 21 256 € représente un soutien de 26 € par génisse vendue.

OPTI'génisse a donc réellement contribué à une dynamique d'élevage de génisses Montbéliardes à vocation export. Il est regrettable que la mévente de l'été et de l'automne 2016, et plus récemment la contamination d'un grand nombre de génisses non vaccinées par le virus de la FCO, aient brisé cette dynamique.

Les **compléments alimentaires diététiques de la gamme NUTRAL** sont maintenant largement utilisés par les éleveurs de la zone AGS. Véliabol, Métrabol, Fertibol et autres N'ovulitral... utilisés à un stade ou à un autre du cycle de reproduction aident à améliorer les performances tout en réduisant l'utilisation d'antibiotiques. Ces produits trouvent particulièrement leur indication lors de l'insémination en semence sexée ainsi que dans les élevages Bio.

AGS commercialise, en partenariat avec GENEFORM, le **minéral haut de gamme PROCREATIO**. Ce minéral très élaboré propose de formules adaptées aux différents systèmes d'élevage à base de foin, pâturage ou ensilage. Toutes les gammes proposées ont un même objectif : améliorer la fertilité des troupeaux et diminuer les maladies métaboliques.



Dans le cadre de son partenariat avec GENEFORM, AGS met également à disposition des éleveurs deux nouveaux équipements de monitoring :

- **SmartVel** qui est un système de détection des vèlages basé sur l'activité des vaches en temps réel. C'est le 1er système non invasif de détection des vèlages prenant en compte les séquences comportementales spécifiques de la mise-bas.

- **VigiRepro** qui assure la détection des chaleurs ainsi qu'une surveillance de la santé des animaux. Grâce à VigiRepro, il est possible de suivre chaque animal, et de prendre des mesures préventives si nécessaire. On connaît, à chaque instant, l'état de santé des animaux grâce à la surveillance du temps d'ingestion de la ration. La détection des chaleurs fait gagner du temps et de l'argent en améliorant l'intervalle entre vèlages et en économisant des paillettes par une meilleure utilisation de chacune.

La diffusion des logiciels Boviclic est organisée sous le label des Organisations d'élevage de l'Ain. Les trois quart des mouvements IPG sont aujourd'hui déclarés par voie électronique. Cet excellent score est un atout pour aller, dans de bonnes conditions, vers le projet national de dématérialisation des passeports et asda.

Le GDS s'engage dans un plan d'éradication de l'IBR et de maîtrise de la circulation virale de la BVD. La généralisation des contrôles à l'introduction BVD a été décidée sur tout Rhône-Alpes.

La découverte d'une quinzaine de foyers de besnoitiose dans l'Ain, depuis deux ans, nous prouve que cette maladie émergente est bien présente chez nous ! Des moyens importants sont mobilisés par le GDS pour limiter son extension.

Le GDS 01 propose des services dans les domaines du bien-être animal, de la sécurité des éleveurs et de la protection sanitaire : parage des pieds des bovins, rainurage des bétons, écornage, analyses d'eau, désinfection et dératisation.

Nos 20 conseillers sont formés à proposer l'accompagnement des élevages. Nous affichons des valeurs de proximité, de réactivité en innovant en permanence dans un contexte en forte évolution. Leurs compétences techniques sont actualisées régulièrement par le biais de groupes FIDOCL régionaux thématiques de formation spécialisés.

Nos prestations répondent au niveau de qualité vérifié par les procédures Qualité Conseil de notre Fédération Nationale FCEL. La commande de conseil par les adhérents correspondant à 13 heures, en moyenne par an, avec évidemment une très forte amplitude de 0 à 45 heures correspondant aux besoins exprimés. Un tiers du temps est consacré aux aspects nutrition comprenant les fourrages, un second tiers du temps est consacré aux aspects de gestion du troupeau et le reste du temps correspond aux suivis technico-économiques.

Dans le contexte de crise laitière, **la connaissance du coût de production du litre de lait** est

essentielle pour sauvegarder au mieux une marge. Les arguments pour réaliser ce travail avec ACSEL sont simples : nous avons une base historique de plus de 800 élevages suivis, ce qui nous donne une très bonne capacité de comparaison.

Nous n'avons aucun intérêt commercial à défendre et justifier puisque nous ne vendons que nos compétences.

Nous réalisons un travail très sérieux de ventilation des charges pour sécuriser le

calcul avec des conseillers formés à ces opérations. Nous utilisons une méthode reconnue au niveau international, qui permet des comparaisons intelligentes.

Raisonner en chef d'entreprise, c'est d'abord connaître son coût de production avec le suivi proposé par ACSEL.

Bilan des suivis technico-économiques : Chaque année parmi les 150 élevages que nous avons suivis en coût de production, beaucoup nous demandent d'organiser des comparaisons et des échanges entre éleveurs qui s'avèrent très riches d'idées échangées. Ainsi nous avons environ une dizaine de groupes animés par nos conseillers avec l'aide d'Anne Blondel qui se retrouvent sur une journée. Ce sont aussi de très bonnes occasions de se retrouver pour réfléchir stratégie de développement.

Nous avons enfin enrayé la chute de production de nos veaux de lait **Bressou**.

Ceci étant, malgré une conjoncture très défavorable à la production laitière, nous n'avons pas enregistré de nouvelle adhésion au cours de l'exercice.

La revalorisation très nette, depuis 2 ans, du lait consommé par les Bressou, qui atteint maintenant 440 €/1000 litres et jusqu'à plus de 500 € pour certains éleveurs,



n'a pas suscité d'intérêt chez les producteurs de lait depuis la suspension des quotas laitiers.

2016 est la 3^{ème} année de la procédure **CROF** initiée par la Région pour soutenir les nouveaux engraisseurs. Compte tenu du contexte, le fonds de soutien a été mis à contribution toute l'année, avec un niveau d'aide maximal qui a été augmenté jusqu'à 42 € par Jeune Bovin pour les éleveurs ayant aménagé un bâtiment destiné à cette production, et jusqu'à 58 € pour ceux qui ont construit.

Au total, 57 434 € ont été distribués dans ce cadre-là à 14 éleveurs en 2016 pour 2 202 jeunes bovins.

1 927 génisses Montbéliardes ont été génotypées sur la dernière campagne.

Le génotypage est un véritable outil pour mieux connaître son cheptel, faire les bons choix de renouvellement et réaliser des plannings d'accouplement plus précis.

Grâce aux aides de la coopérative cumulées à celles d'UMOTEST, le génotypage est rendu accessible à tous, avec un tarif dégressif dès 10 commandés.

Lancé récemment par GENES DIFFUSION, le GDScan permet pour les races Charolaises et Prim'Holstein, à partir d'un simple échantillon de poils de faire une évaluation génomique très complète. Disponibles pour les femelles mais aussi pour les mâles Charolais, l'éleveur dispose de nombreuses informations sur la morphologie, le comportement et la production de ses animaux. En bonus, d'autres caractères sont évalués tels que la santé du pied, le facteur rouge en Prim'Holstein, le gène sans corne et le statut gène culard en Charolais, et pour tous, une vérification de la compatibilité génétique.

Pour 10 euros supplémentaires, les éleveurs ont aujourd'hui accès aux résultats de Gembal, l'évolution génomique d'IBOVAL.

La mise en place d'embryons ou la transplantation embryonnaire est un excellent levier pour améliorer la génétique de vos troupeaux.

Les transplantations embryonnaires sont réalisées en semence sexée ou en semence conventionnelle.

AGS accorde une aide à la TE des femelles en périphérie des schémas de sélection dans toutes les races.

Sur la campagne 2015/16, par exemple, 48 TE montbéliardes ont été aidées par AGS sur les 70 réalisées.

La Station de donneuses Umotest, mise en route au printemps 2014, bat son plein aujourd'hui avec déjà 344 génisses rentrées, dont près de 10% issus de l'Ain avec 33 génisses issues de 25 de nos élevages.

27 éleveurs de l'Ain ont remis en place 160 embryons issus de la Station.

Sur la nouvelle campagne 2016/17, 210 embryons seront remis en place en élevage soit 6,5 % des 3 300 embryons produits. Pour tout embryon de la Station remis en place, Umotest accorde une aide exceptionnelle de 50 €, d'où un coût de mise en place ramené à 10 € par embryon, auxquels s'ajoutent 30 € de frais de déplacement.



XtremiA présente une grande nouveauté pour la mise en place de la semence bovine, dont la technique n'avait pas évolué depuis 50 ans.



Grâce à un pistolet plus élaboré, et suite à une échographie minutieuse, l'inséminateur est en mesure de déposer précisément la semence plus loin dans la corne de l'utérine, à proximité de l'ovocyte. Le dispositif apporte de meilleurs résultats en semence sexée, et permet aussi de féconder des femelles qui échouent avec l'IA conventionnelle.

Le lancement d'XtremiA a nécessité de former 13 de nos inséminateurs, répartis dans les 3 groupes, dans le but que cette nouvelle technique d'insémination soit disponible auprès de l'ensemble des éleveurs AGS.

L'Union Européenne a adopté un règlement, le **RZUE** qui, pour la France, réforme profondément l'organisation de la génétique : la responsabilité du contrôle de performances, de la tenue du livre généalogique, du calcul des index et de leur publication et de celle des pedigrees n'est plus confiée à l'Etat et à l'Interprofession mais à des organisations (OSUE) qui seront agréées pour gérer l'ensemble de ces services. Ceux-ci pourront être réalisés en propre ou sous-traités à d'autres organismes. Le règlement entre en vigueur en Novembre 2018 et les organisations nationales, qui sont parties prenantes dans la génétique, ont engagé une réflexion pour déterminer ce qui pourra être mutualisé entre les futurs BSUE.



Le Conseil de BOVI COOP a décidé de redistribuer 400 000 € aux adhérents, cette année, sur les résultats de la coopérative :

- . 30 000 € soit 20 € par génisse prête commercialisée du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2016,
- . 170 000 € pour les achats de petits veaux, vaches de réforme et bovins maigres représentant 3 € par animal,
- . 40 000 € pour les caisses de

régulation des veaux sevrés, ce qui a permis de distribuer 18 € par veau sevré,

. 150 000 € pour la caisse de régulation des Jeunes Bovins, ce qui a permis de réguler les valeurs ajoutées des JB sur la base de 1 000 € pour les Montbéliards et 650 € pour les races allaitantes.

Malgré la contribution très importante apportée par la coopérative cette année, les niveaux de régulation pour les JB (et donc de marge) seront inférieurs de 50 € à ceux de 2015.

Pour conclure sur le sujet des **aides de la coopérative à ses adhérents**, dans cette période particulièrement difficile, deux décisions ont été prises.

La première concerne l'aide aux nouveaux adhérents au nombre de 52 cette année, qui recevront 20 € par animal commercialisé soit 12 300 € au total.

La seconde concerne le soutien aux éleveurs qui ont commercialisé des génisses prêtes et qui ont subi une baisse des cours de 150 € à 200 € par génisse à partir d'octobre 2015. Le Conseil d'administration, anticipant sur le complément sur apport de plus de 100 000 € à venir de COOPEX en 2017, a décidé de rajouter une ristourne de 30 € par génisse au 20 € provenant du résultat de cet exercice.

Les services agro-fourrages : La production fourragère fait partie de très longues dates des domaines de compétence d'ACSEL. La crise remet en avant la recherche de systèmes simples et performants. Le pâturage est un des moyens de produire une alimentation peu coûteuse. Nous avons relancé des journées de formation et des suivis d'élevage pour valoriser un pâturage dynamique même en grand troupeau. L'autonomie alimentaire passe aussi par d'autres moyens comme le méteil, ou les prairies de mélange pluri-annuelles ou encore le maïs épi. Des groupes d'éleveurs se sont investis dans des techniques dynamiques et raisonnées. Leurs échanges se prolongent avec des moyens modernes de communication comme les réseaux sociaux

Les services conseil troupeau : Pour répondre aux nouvelles incitations à produire selon un calendrier fixé par chaque collecteur de lait, nous pouvons anticiper la production sur chaque type de contrat A ou B. Pour cela nous avons réalisé un nouvel outil de pilotage. En place depuis cet été, la prévision de production peut calculer de façon précise les volumes et elle permet ainsi de prendre des décisions en anticipant les exigences du marché pour s'adapter à la grille d'incitation de production. Cet outil est également partagé avec nos collègues de l'Ouest, Bretons et Normands.

Les services conseil qualité du lait :

Lorsque les prix de base sont aussi bas que ce qu'ils ont été au cours de l'année, il est d'autant plus nécessaire d'engranger le maximum de primes sur la qualité du lait. Les taux cellulaires et les mammites associées doivent être maîtrisés au mieux.



La prévention des problèmes fait partie des objectifs de la campagne lancée par le CNIEL et à laquelle nous sommes très associés : Les Mammites j'anticipe. Le recours aux traitements antibiotiques est de plus en plus limité. Il faut apprendre à gérer ce problème avec d'autres moyens avant qu'en dernier recours l'antibiotique soit utilisé. Nous avons travaillé avec Idele et le FNGDS pour mettre au point une méthode de décision de traitement au tarissement. Sa diffusion fera l'objet de formation au cours de cet hiver. Notre intervenant nous expliquera pourquoi l'usage des antibiotiques doit évoluer.

« Aucun pessimiste n'a jamais découvert le secret des étoiles, navigué jusqu'à des terres inconnues, ou ouvert un nouveau chemin pour l'esprit humain »

Hellen Keller

Antibiorésistance : une problématique transversale à l'Anses

La résistance aux antibiotiques remet en question l'efficacité de ces traitements tant chez l'Homme que chez l'animal. Nécessitant l'intégration et l'interaction de compétences et connaissances multiples, les travaux menés par l'Anses, organisés en cinq axes, impliquent les laboratoires de Ploufragan-Plouzané, de Fougères, de Maisons-Alfort, de Dozulé et de Lyon, la direction de l'évaluation des risques et l'Agence nationale du médicament vétérinaire.

3 Contribuer à une utilisation raisonnée des antibiotiques

Depuis 2008, l'Anses s'est associée aux journées européennes de lutte contre l'antibiorésistance en l'étendant aux prescripteurs vétérinaires et aux propriétaires d'animaux. Elle a piloté notamment un groupe de travail « bonnes pratiques en antibiorésistance », pour l'élaboration du projet d'arrêté ministériel relatif aux bonnes pratiques d'emploi des médicaments vétérinaires contenant une ou plusieurs substances antibiotiques en médecine vétérinaire. L'Agence contribue aux travaux du ministère chargé de la Santé dans le cadre du suivi du plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016 et du ministère chargé de l'Agriculture, dans le cadre du plan Ecoantibio 2017, dans lequel elle assume la responsabilité de plusieurs actions au côté de ses partenaires.

4 Évaluer les risques pour l'Homme

L'Anses analyse les risques liés à l'antibiorésistance dans le cadre des procédures d'AMM. L'Agence travaille également sur l'évaluation des pratiques à risque en médecine vétérinaire, et sur les alternatives possibles à l'usage des antibiotiques en élevage. Son rapport « Évaluation des risques d'émergence d'antibiorésistances liées aux modes d'utilisation des antibiotiques dans le domaine de la santé animale » dresse les principales recommandations pour chaque filière ou espèce animale, complémentaires des actions prévues dans le projet de Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et dans le plan Ecoantibio. Les experts de l'Anses contribuent aux évaluations de risque européennes de l'EMA⁽²⁾ et de l'EFSA⁽³⁾. Enfin, l'Agence est membre actif des instances internationales travaillant sur ces questions.

(1) Syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire et réactif.
(2) Agence européenne de l'évaluation des médicaments.
(3) Autorité européenne de sécurité alimentaire.

1 Autoriser la mise sur le marché d'antibiotiques sûrs et efficaces

L'ANMV autorise les médicaments vétérinaires antibiotiques (Autorisation de mise sur le marché ou « AMM »). Dans ce cadre elle expertise leur qualité, leur efficacité et leur innocuité pour l'animal, pour l'utilisateur (sécurité lors de leur administration), pour le consommateur et pour l'environnement. Elle assure en outre leur suivi après leur mise sur le marché que ce soit au niveau de la fabrication (contrôle des bonnes pratiques de fabrication, contrôle de la qualité), de leur commercialisation (contrôle de la publicité) ou de leurs effets indésirables (pharmacovigilance).

2 Suivre l'utilisation des antibiotiques chez les animaux

Depuis 1999, un suivi national des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques a été mis en place par l'ANMV, en collaboration avec le SIMV⁽¹⁾. Le suivi des ventes d'antibiotiques permet d'évaluer leur utilisation et de suivre l'évolution des pratiques en matière d'antibiothérapie chez les différentes espèces animales. Les informations recueillies sont un des éléments indispensables, avec le suivi de la résistance bactérienne, pour permettre une évaluation des risques liés à l'antibiorésistance.

La France participe également au réseau européen ESVAC (*European Surveillance of Veterinary Antimicrobial Consumption*) mis en place par l'EMA⁽²⁾.

Les laboratoires de Ploufragan-Plouzané et de Lyon mettent en œuvre des enquêtes ponctuelles en élevage qui permettent de collecter des données descriptives sur la prescription et l'utilisation des antibiotiques.

Les données sont analysées pour estimer au mieux l'exposition des animaux des différentes espèces animales (animaux producteurs de denrées alimentaires et animaux de compagnie).

5 Surveiller et comprendre la présence de résistances chez les bactéries d'origine non humaine

L'Agence est laboratoire national de référence pour l'antibiorésistance. À ce titre, ses laboratoires :

- coordonnent deux réseaux qui contribuent à la surveillance de la résistance chez les bactéries d'origine non-humaine :
 - le Résapath chez des bactéries isolées d'animaux malades dans le cadre du diagnostic vétérinaire (www.resapath.anses.fr),
 - le réseau « *Salmonella* » chez des souches de salmonelles isolées de l'alimentation, de l'environnement ou de production animale ;
 - participent à la mise en place des plans de surveillance annuels de la direction générale de l'alimentation qui permettent la récolte à l'abattoir, de bactéries sentinelles ou responsables de zoonoses ;
 - développent des méthodes de détection et de caractérisation de la résistance ;
 - réalisent des travaux de recherche pour comprendre les mécanismes de résistance ;
 - participent à la définition des valeurs critiques pour les antibiogrammes dans le cadre du groupe de travail vétérinaire du comité de l'antibiogramme de la Société française de microbiologie (SFM).
- Une présentation plus détaillée des travaux de l'Agence est disponible sur son site internet : www.anses.fr, Santé et alimentation animales, antibiorésistance, travaux et surveillance.